

**Compte rendu sommaire
du Conseil municipal
Du 13 mai 2011**

Présents : Mesdames et Messieurs MAYET, BONNET, GROS, JOURGET, MOUSSU, REGNIER, DUBESSET, PATOILLARD, REYMONDON, SAGNOL, FOUILLOUX, ROBERT, DUBOURGNOUX, BRUNON, PERRIN, FAVERJON.

Absents : Mesdames et Messieurs FOURNEL, PERRIERE, BAREL

Secrétaire : Frédéric REYMONDON

-1 – Nomination d'un conseiller délégué

De par ses nouvelles fonctions de conseiller général, Monsieur le Maire souhaite diminuer son indemnité de fonction, afin de permettre la nomination d'un conseiller délégué, en soutien du premier adjoint.

Monsieur Cédric PATOILLARD est nommé conseiller délégué, en charge des affaires générales et des projets.

-2-Assainissement :

* Une consultation va être lancée pour des travaux de curage des lagunes de Pommerol et Morier. Ces études sont subventionnées à hauteur de 80 % par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau.

* Station le Pinet : suite à une entrevue avec les services du Conseil Général, nécessité d'introduire une tranche conditionnelle dans la consultation, pour le choix de la filière.

* station du Bourg : la télésurveillance va être mise en place par l'entreprise VEOLIA, comme prévue dans le marché

* approbation d'un règlement du service d'assainissement collectif, consultable en mairie. Les abonnés recevront ce règlement par courrier.

Ce règlement précise également, dans les modalités financières, la nécessité de déclaration des puits.

* approbation du rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif, qui fait ressortir une stabilité du nombre d'abonnés ainsi que de la consommation.

* SPANC : suite au départ du technicien recruté par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Bonnet le Château pour le contrôle et conseil en matière d'assainissement individuel, une convention a été signée avec Loire Forez, dans l'attente d'un nouveau recrutement.

-3-Projet micro-crèche :

La Communauté de Communes du Pays de Saint-Bonnet le Château a décidé de porter le projet de construction d'une micro-crèche de 11 places sur la commune, avec l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales. Ce projet pourra bénéficier de 80 % de subventions.

Aussi, il est nécessaire de se prononcer sur le choix de l'emplacement, qui sera mis à disposition à titre gracieux à l'intercommunalité.

Après débats sur les différentes propositions, le choix se porte sur le terrain situé derrière la mairie.

Vote par 10 voix Pour, 5 Contre et 1 Abstention

-4-Voirie

* Voirie 2011 : après consultation et réponse de 5 entreprises, il est décidé de retenir l'entreprise EIFFAGE, pour un montant TTC de 47 286 € (rue de Chabannes)

* démolition Antouilleux : début des travaux en juin, entreprise OGIER

* Cabane entrée du Bourg, route de Firminy : des bacs en bois vont être commandés pour des plantations fleuries, réalisées par des élèves de la classe de Mr FAVERJON.

* réflexion sur un programme de réhabilitation des croix, notamment au Bourg

* entretien des chemins ruraux : un bilan sur les coupées a été réalisé. Ce système donne satisfaction ; à ce jour, plus de 150 ont été installées.

-5-Extension du cimetière

Le cimetière actuel n'a plus une capacité suffisante. Aussi, après réflexion, une extension est envisagée sur les parcelles jouxtant le cimetière actuel et appartenant à la commune, cadastrées section B n° 310 et 2264. Ces 25 nouvelles concessions seront gardées en réserve pour des besoins impératifs. Une dizaine de places de stationnement seront matérialisées.

Le coût estimatif des travaux est d'environ 15 000 € HT.

Approbation à l'unanimité.

-6-Commission sociale

* cantine : après étude des effectifs pour la rentrée 2011/ 2012, il est décidé d'autoriser les enfants de moins de 4 ans à manger à la cantine. Il est rappelé la nécessité d'éviter les mardis et jeudis, jours de plus grande fréquentation.

* centre de loisirs : fixation des tarifs été :

journée sans sortie : 13 euros

journée avec sortie : 15 euros

camp des grands, 2 jours/1 nuit : 40 euros. Pour les familles bénéficiant d'un quotient familial inférieur à 700 € : 30 €

nuitee des petits : + 6 € (repas du soir compris, au lieu de 5 €)

Inscriptions prévues le samedi 18 juin matin, réservé aux habitants de la commune, le mercredi 22 juin à 17h30 pour tous.

* Ecole : Le pôle emploi vient de nous prévenir du non renouvellement du contrat accompagnement à l'emploi conclu en août 2010.

Il est donc nécessaire de réorganiser les tâches du personnel et, comme une embauche n'est pas envisageable sur le plan financier, le conseil municipal a décidé de supprimer la fonction d'accompagnatrice dans le car scolaire, comme c'est déjà le cas sur deux trajets du soir ; de supprimer les heures d'aide en classe maternelle auparavant assurées par cet emploi de CAE. Il convient, par contre, de trouver une solution pour le ménage. Les adjoints en charge du dossier proposeront les réaménagements possibles au prochain conseil.

-7-Restructuration de l'école : choix du maître d'œuvre

Après analyse des 5 offres d'architectes, le choix se porte sur le Cabinet MAGAUD Thierry, situé à Craponne sur Arzon, pour un montant de 11 700 € HT.

-8-Subventions allouées aux associations

Le montant total approuvé reste dans l'enveloppe prévu au budget et s'élève à 6 000 € cette année, auxquels s'ajoutent les aides aux voyages scolaires.

-9-Droits de place

Approbation de l'augmentation comme suit :

- Droit de place ordinaire et hebdomadaire au marché : 5 euros
- Camion pizzaiolo : tarif annuel : basé sur 48 semaines : 240 euros
- Camion d'outillage ponctuel : 10 euros
- Cirque : 15 euros

-10-taxe d'habitation sur les logements vacants

Les dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts permettent d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus de cinq ans au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Le conseil municipal décide de donner suite à cette possibilité, à compter de 2012. En effet, la réhabilitation du logement ancien constitue une des orientations voulues dans le Plan Local d'Urbanisme.

-11-informations diverses

* exposition et vide grenier organisés le 22 mai par le Culot Gargomannois

* fête du jeu à Estivareilles le 22 mai également

Prochain conseil municipal

Le vendredi 10 juin 2011

A 20 heures